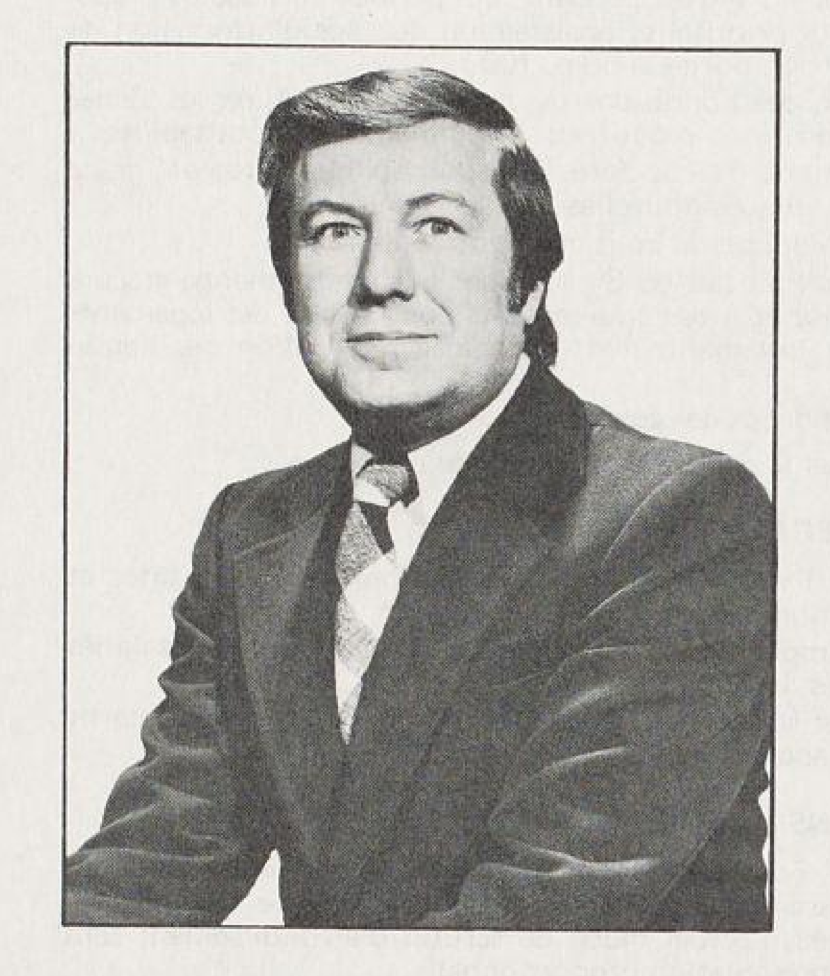
République Française — Département de la Loire - 7ème circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES MARS 1978

JEAN-JACQUES **ROUX**



CANDIDAT de la TROISIÈME VOIE

POUR UNE SOCIALE-DEMOCRATIE FRANÇAISE

PETIT-FILS D'AGRICULTEUR de Chenereilles,
Technico - commercial à EDF,
42 ans, marié, le plus jeune Conseiller municipal de St-Étienne,
élu en 1965 jusqu'en 1977, ne s'est pas représenté
dans la Ville pour retrouver son terroir familial.
A siégé pendant 6 années au Conseil d'administration de l'Office HLM
de St-Étienne puis à la Commission
Départementale pour l'Aéroport de Bouthéon - militant syndicaliste,
d'associations Culturelles et Sociales : France-Canada,
Fondation Raoul Follereau (aide aux lépreux), etc..., Membre de la
Commission Administrative du PSD, Trésorier Fédéral

Suppléant

BERNARD **LAPIERRE**

Fils d'agriculteur de Jonzieux,
25 ans, marié, 1 enfant
Technicien PHOTOGRAPHE
Responsable Jeune du PSD



vu, les candidats

DOUZE PROPOSITIONS AUX HABITANTS DE LA CIRCONSCRIPTION DU FOREZ

1. FORMER AVANT TOUT DES ADULTES

L'égalité des chances commence à la maternelle. Durant sa scolarité, l'élève recevra les éléments de savoir qui lui permettront de s'adapter et de trouver un emploi.

Cet enseignement doit respecter le principe de laïcité, garantie de la liberté.

Le sport sera développé à l'école.

Pour les étudiants, le pré-salaire autorisera l'accès de tous à l'enseignement supérieur.

L'enseignement sera continu car la formation ne saurait, à notre époque, être acquise une fois pour toute.

2. PRODUIRE PLUS AVEC UN PLAN POUR PRODUIRE MIEUX

Les nouvelles grandes puissances que sont les sociétés multinationales ont les moyens, grâce au laisser-faire du libéralisme, de faire passer les intérêts privés avant le bien public. Elles doivent être maîtrisées.

Un plan de développement industriel et agricole sera, après consultation des régions, élaboré. Il organisera une nouvelle croissance, adaptée à une politique de qualité de la vie.

3. PRIORITÉ A L'EMPLOI : ASSURER LE DROIT AU TRAVAIL

Un ensemble de dix mesures concrètes, les unes d'envergure les autres ponctuelles, pour combattre le chômage :

- Relancer la croissance économique ;
- Pratiquer une politique d'équipements collectifs ;
- Alléger les charges sociales des entreprises, pour élargir le marché du travail ;
- Créer des entreprises de productions hautement qualifiées ;
- Organiser les exportations ;
- Limiter les «importations sauvages» ;
- Instaurer la retraite à la carte, dès 60 ans ;
- Diminuer la durée du travail ;
- Généraliser la cinquième semaine de congés payés ;
- Mettre en place des filières de transition études-travail.

4. PORTER LE S.M.I.C. A 2 200 F

L'allègement des charges sociales proposé évitera que cette hausse salariale déclenche une spirale inflationniste, et mette en difficulté les industries de main-d'œuvre et les petites et moyennes entreprises.

La perte de recettes pour la Sécurité sociale sera compensée par l'État, grâce à l'imposition accrue des catégories les plus fortunées.

5. PARTOUT L'ENVIRONNEMENT

La croissance doit être organisée pour tenir compte de l'environnement. L'écologie s'intègre à la vision politique des socialistes-démocrates.

En particulier, énergie et environnement ne doivent plus s'opposer. A côté du nucléaire, la production et l'utilisation nouvelle du charbon les recherches d'énergies nouvelles seront favorisées.

6. SURTOUT LAISSEZ-LES ENTREPRENDRE

La liberté d'entreprendre est le moteur essentiel de la croissance.

Le gouvernement donnera une direction à l'économie, l'initiative privée assumera pleinement son rôle. Il vaut mieux socialiser les résultats qu'étatiser les moyens.

L'étatisation systématique de l'économie est à rejeter ; des prises de participation peuvent constituer une solution suffisante dans le cas d'une aide de l'État, ou de la création d'industries nouvelles associant fonds publics et capitaux privés.

Privilégier la Recherche est un autre impératif, car l'innovation et le savoir-faire sont les garants de l'emploi de demain.

7. PROMOUVOIR L'AGRICULTURE

Richesse majeure de la France (40 milliards de francs à l'exportation en 1976), l'agriculture doit poursuivre sa modernisation, et s'orienter vers des productions susceptibles de trouver des débouchés extérieurs, dans le cadre d'un plan de développement favorable aux exploitations familiales, avec un statut des agricultrices.

8. UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES INJUSTICES SOCIALES

Pour améliorer la vie quotidienne des Français, un véritable plan social sera mis en œuvre :

- indemnité pour la mère de famille au foyer, dès le premier enfant, aménagement du temps de travail, libre choix du travail à mi-temps pour la femme, création de crèches ;
- Pré-salaire pour les veuves pendant une période de stage de préparation à un emploi prioritaire, abaissement de l'âge d'attribution de la pension de reversion portée à 60 p. 100 ;
- Transformation des conditions de travail : restructurer les tâches pour éviter les fonctions répétitives et donner des responsabilités ;
- Création volontaire de «Sociétés à responsabilité partagée», grâce à des structures juridiques nouvelles ;
- Relancer et développer la politique contractuelle ;
- Intégration des Français du 3e âge dans la vie quotidienne grâce à une retraite décente et à des équipements collectifs et des logements qui éviteront leur isolement, mettre fin à la ségrégation des handicapés ;
- Promouvoir les droits des consommateurs.

Ce plan doit réaliser la sociale-démocratie du quotidien.

9. IMPOTS : OPÉRATION ÉQUITE

- Supprimer la TVA sur les produits de première nécessité, et augmenter la taxation des produits de luxe ;
- Harmoniser l'imposition des revenus entre salariés et non-salariés (à ressources égales, impôt égal) ;
- Créer un impôt sur les grosses fortunes (de 0,5 à 2 p. 100, à partir de 300 millions d'anciens francs).

10. INSTITUTIONS : RENDRE LA FRANCE AUX CITOYENS

Afin de sortir la France de la division en 2 blocs liés, et afin de disposer d'une assemblée véritablement représentative de tous les courants de pensée, l'actuel mode de scrutin d'arrondissement sera remplacé par la représentation proportionnelle.

Le pouvoir judiciaire devra accéder à un réelle indépendance à l'égard de l'éxécutif : une cour suprême constitutionnelle sera instituée.

Les assemblées régionales seront élues au suffrage universel direct.

Le cumul des mandats sera limité à deux mandats, permettant ainsi à davantage de Français d'assumer des responsabilités politiques.

11. CONSTRUIRE ENFIN L'EUROPE UNIE

L'Europe du quotidien : fin des contrôles douaniers, unifier les règlements, et développer les revenus agricoles.

L'Europe économique : l'union monétaire, l'harmonisation des législations sociales, des charges des entreprises, une politique énergétique et industrielle.

L'Europe politique : l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen.

12. DANS LE MONDE : LA LIBERTÉ, LA DIGNITÉ, LA PAIX

Pour que la liberté soit assurée, l'élaboration de la force de dissuasion nucléaire sera poursuivie dans une perspective européenne, tout en modernisant les forces conventionnelles.

Un secrétariat d'État au Service National veillera à ce que les appelés complètent leur formation durant leur temps aux armées.

L'action en faveur du désarmement doit être relancée.

Dans le monde, la France tiendra le langage de la liberté des citoyens autant que l'indépendance des peuples.

La solidarité internationale sera organisée entre pays développés et pays en voie de développement.

PRÉSENTÉES par J. J. ROUX et le PARTI SOCIALISTE DEMOCRATE

Les chances d'un changement raisonnable par des réformes concrètes, notre finalité est un socialisme humaniste où, à la différence du capitalisme et du communisme, la démocratie et la justice forment un tout.

REBOUL IMPRIMERIE sarl 42000 Saint-Etienne